

La résolution relative au régime de pension du Canada constitue évidemment l'article suivant selon l'ordre de priorité. L'honorable député a prétendu, ou plutôt affirmé, que le débat relatif aux crédits provisoires prendrait fin à une certaine date et qu'une journée consacrée d'ici-là, à ce sujet, n'apporterait aucune différence. Je ne devrais peut-être pas m'engager dans cette discussion maintenant, et prendre parti dans un sens ou dans l'autre, mais l'allusion est assez claire. Je dirai simplement que j'étudierai le point que l'honorable député a soulevé. Selon ses ob-

servations, il est évident que le débat relatif aux crédits provisoires prendra certainement fin un jour, quel que soit le temps que l'on y consacre dans l'intervalle. Je songerai certainement à l'objection qu'il a soulevée, et le régime de pension du Canada sera présenté le plus tôt possible.

**M. Knowles:** Au début de la semaine prochaine, espérons.

(La motion est adoptée, et la séance est levée à dix heures et dix-neuf minutes.)

---